

**MALADIES RARES :
LA FONDATION GROUPAMA LANCE SON APPEL A PROJETS POUR
LE PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE 2022**

La Fondation Groupama lance un appel à projets pour son Prix de l'Innovation sociale 2022. Ce prix a pour vocation de soutenir une action innovante, marquant une avancée ou une rupture significative qui contribue à changer la donne dans le quotidien des personnes atteintes de maladies rares et leur famille. Les candidatures sont à déposer entre le 5 juillet 2021 et le 3 octobre 2021. Le projet retenu bénéficiera d'une dotation de 20 000 euros.

**UN OBJECTIF : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET FAIRE BOUGER LES LIGNES
DANS LE QUOTIDIEN DES MALADES**

Pour la 11ème année consécutive, la Fondation Groupama qui participe à la lutte contre les maladies rares s'engage dans l'amélioration du quotidien des malades avec son Prix de l'Innovation sociale. Elle veut ainsi encourager et récompenser les initiatives qui participent à rompre l'isolement, favoriser le lien social, l'insertion professionnelle, ou aider au développement de l'éducation thérapeutique des personnes atteintes de maladies rares. Ces innovations peuvent s'adresser aux enfants comme aux adultes, tant qu'elles facilitent le quotidien des patients et de leurs proches trop souvent isolés par la maladie. Le lauréat du Prix de l'Innovation sociale 2022 recevra un soutien financier de 20 000 euros de la part de la Fondation afin de concrétiser son projet.

COMMENT PARTICIPER ?

Le Prix de l'Innovation sociale de la Fondation Groupama s'adresse aux associations, aux entreprises et aux équipes de recherche. Pour être retenu, le projet doit être en phase de développement « industriel ». Tous les dossiers doivent être déposés avant le 3 octobre 2021 à minuit sur le site : <https://prixinnovation.fondation-groupama.com/fr/>

Une première sélection est réalisée par un jury composé de représentants issus du monde associatif des maladies rares et de représentants de Groupama. La décision finale revient au Conseil d'administration. Les résultats seront communiqués lors de la cérémonie annuelle de la Fondation Groupama, en février 2022.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES MODALITÉS D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION

Les projets doivent être présentés par une structure justifiant de son existence en France métropolitaine. Ils doivent concerner exclusivement des maladies rares, telles que définies par l'OMS et recensées dans l'annuaire Orphanet. Ils doivent également s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : contribuer à rompre l'isolement, favoriser le lien social et/ou l'insertion professionnelle, aider au développement de l'éducation thérapeutique du patient, isolé par la maladie.

Les projets seront évalués par la Fondation Groupama sur les critères suivants :

- **L'innovation** : le projet doit apporter une réponse innovante à un besoin non satisfait
- **L'ouverture** : le projet doit avoir une capacité de modélisation pour un transfert d'expertise et d'expérience à d'autres catégories de personnes ou de pathologies
- **La faisabilité** : le projet doit avoir fait l'objet d'une étude approfondie quant à sa faisabilité technique et doit justifier d'un modèle économique viable
- **L'évaluation** : le porteur de projet devra préciser les modalités d'évaluation prévue à partir d'objectifs clairement définis
- **La mise en œuvre** : elle devra avoir lieu dans les 18 mois suivant la remise du Prix.

Zoom sur le projet Caromarane : Lauréat du Prix de l'innovation Sociale 2021

Le Prix de l'Innovation sociale 2021 a été décerné à la Filière nationale de santé maladies rares du système nerveux central BRAIN TEAM, rattachée au CHU d'Angers, pour son projet Caromarane.

Afin de rompre l'isolement des personnes en perte d'autonomie et éprouvant des difficultés à communiquer, le projet Caromarane propose deux outils d'aide à la communication et à la stimulation : un robot et un logiciel. Un projet porteur d'espoir pour les 10 000 personnes en France atteintes de maladies rares neuro-évolutives et leur entourage.

La dotation de 20 000 euros du Prix de l'Innovation Sociale permet aux porteurs du projet de financer une seconde phase d'expérimentation du projet dans 5 établissements répartis sur toute la France. Débutée en avril 2021, cette 2nde phase devrait aboutir, en décembre 2021, à la commercialisation du robot et son utilisation par des patients atteints de maladies rares neuro évolutives.

Découvrir les lauréats de toutes les éditions du Prix de l'Innovation Sociale :

www.fondation-groupama.com/recherche-innovation/laureats-prix-de-linnovation-sociale/



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À PROPOS DE LA FONDATION GROUPAMA

En 2000, à l'occasion de son centenaire, Groupama choisissait d'incarner ses valeurs mutualistes de solidarité et de proximité en créant une Fondation dont l'ambition est de vaincre les maladies rares. À cette époque, la lutte contre ces pathologies n'est encore quasiment pas prise en compte et pourtant, elles concernent quelques 3 millions de personnes. Au-delà d'un enjeu de santé publique, les maladies rares sont aussi une question de société. Ainsi, les actions de la Fondation Groupama se concentrent autour de ses trois axes stratégiques :

- *le soutien à la recherche, avec le Prix de recherche Maladies rares et un soutien à des projets d'envergure menés par des centres de références, plateformes maladies rares ou équipes de recherche,*
- *l'amélioration du quotidien des patients et de leur famille, avec le Prix de l'Innovation sociale et l'accompagnement de projets initiés par les associations et institutions*
- *la sensibilisation des professionnels de la santé et du grand public. .*

Depuis 2000, la Fondation Groupama aura au global soutenu près de 200 associations et accompagné plus de 600 projets et plus de 40 chercheurs ou projets de recherche. Les balades et les événements solidaires auront à eux seuls permis de recueillir et entièrement reversé près de 1.8 million d'euros. En 20 ans près de 9 millions d'euros apporté à la lutte contre les maladies rares. Cet engagement durable est un pilier de l'action du groupe dans la société civile.

Plus d'informations sur : www.fondation-groupama.com